

## 1 - Identification du marché

Objet du marché	Marché de service pour AUTO - ECOLE s'engageant à la Bourse aux permis de conduire offerte par le CCAS à 5 Violainois(es)
Type de marché public	Marché lancé sous la forme d'une procédure adaptée conformément à l'article 27 du Code des Marchés Publics et d'après le de Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016

## 2 - Identification du pouvoir adjudicateur

Pouvoir adjudicateur	Le Président du CCAS, représenté par Monsieur le Maire de Violaines
----------------------	---

## 3 - Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur

Nom de l'organisme	CCAS de la mairie de Violaines
Correspondant	Madame Isabelle VANDEMBROUCQ
Adresse	Place du Général de Gaulle
Code postal	62138
Ville	VIOLAINES
Téléphone du C.C.A.S	03.20.29.65.00
Télécopieur	03.20.49.75.87
Mail	ccas@violaines.fr
Site web	www.ville-violaines.fr

## 4 - Informations

Description du marché	<p>Marché adapté ouvert dans le cadre d'une bourse aux permis de conduire offerte par le CCAS.</p> <p>Le CCAS de Violaines est à la recherche d'une ou plusieurs auto-école(s) pour la formation du permis de conduire de 5 Violainois(es).</p> <p>Les propositions de devis (tout compris) sont à adresser à Monsieur le Maire de Violaines (Président du CCAS) par courrier.</p>
Classification	Services

## 5 - Informations

S'adresser au CCAS de Violaines (annexé à la mairie) ou au 03 20 29 65 00

## 6 - Caractéristiques principales

Il s'agit d'offrir à 5 Violainois(es) l'accès aux épreuves théoriques et pratiques gratuitement avec la ou l'une des auto-écoles partenaire(s) du projet.

L'auto-école souhaitant participer au projet, pour permettre à 5 Violainois(es) d'obtenir son permis, devra retourner, au plus tard le **1<sup>er</sup> mars 2019 à 17h00**, un devis descriptif des frais à engager pour une inscription dans son auto-école.

La CCAS de la commune décidera du ou des choix des auto-écoles participantes au projet et une Commission de Bourse se réunira courant mars pour déterminer les attributaires des Bourses.

Enfin une convention sera signée en juin 2019 en mairie de Violaines avec les attributaires des Bourses et la ou les auto-école(s) participante(s) au projet. Un exemplaire leur sera rendu afin de connaître les engagements de chacun durant le projet.

### 7 - Conditions de participation

Retourner le devis détaillé soulignant aussi le coût global, ainsi qu'un exemplaire K-Bis de la société

### 8 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction

**Critère 1 :** références professionnelles, qualifications  
20%  
**Critère 2 :** Prix 80%

### Bloc 13 - Echancier

Date de publication de l'annonce	Le 7 janvier 2019
Date de fin de publication de l'annonce	Le 1 <sup>er</sup> mars 2019
Date limite de réception des offres	Le 1er mars 2019 avant 17h00 en mairie
Validité de l'offre	180 jours depuis la réception de l'offre